



## **Championnat de Ligue des Pays de la Loire** **Règlement Sportif 2014 / 2015** *Applicable au 21 septembre 2014*

### **1. REGLES**

- Le Championnat de Ligue des Pays de la Loire sera régi par :
- 1.1 les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile 2013 /2016* (RCV) incluant l'annexe B.
  - 1.2 les règlements fédéraux.
  - 1.3 Les règles de classe pour chaque série concernée (à l'exception de l'obligation d'être membre de la classe).
  - 1.4 Le présent règlement.

### **2. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION :**

- 0
- 1
- 2.1 Le Championnat est ouvert aux séries suivantes :
- Pour les benjamins, minimes, cadets 1ère année.*
- Optimist (épreuves SLA).
  - L'Equipe (épreuves SLB).
- Pour les minimes .:*
- Glisse catamarans (intersérie et/ou Tyka, Toppaz 14, Dragoon, Teddy).
  - Bic 293 OD.
  - Flotte Collective Solitaire.
- Pour les espoirs et catégories supérieures :*
- Europe, Laser 4,7, Laser radial, Laser standard, Finn.
  - 420, 470, Fireball, Inter-série Dériveur, Skiffs dont 29er.
  - Glisse catamarans (inter-série et/ou SL 16, HC 16, Tadoo, SL 5,2).
  - Bic 293 OD (espoirs uniquement).
  - Raceboard 7,8 et Raceboard 8,5.
  - Vent d'Ouest
  - Miniji
  - VRC classe 1m
- 2
- 2.2 Coureurs admis :
- 2.2.1 Pour être classés au Championnat de Ligue des Pays de la Loire, les concurrents devront être licenciés dans un Club de la Ligue. Les concurrents

« hors Ligue » pourront participer et être classés à une ou plusieurs épreuves du Championnat, mais ne pourront être intégrés au classement du Championnat. Dans ce cas, ils seront retirés du classement de l'épreuve (avec re-calcul des points).

**Cas particulier :** *Un coureur ayant intégré en début de saison (Septembre) l'effectif d'un Club de la Ligue, et donc licencié « hors Ligue » la saison précédente pourra (en cas d'accord écrit de son Club précédent, et à condition d'être bien licencié l'année suivante dans son nouveau Club) être intégré dès le début de la saison au classement du Championnat régional sous le n° de son nouveau Club.*

#### 2.2.2 Catégories d'âge :

Benjamins : né(e)s en 2004 et après .  
Minimes : né(e)s en 2003, 2002 et 2001.  
Espoirs (y compris cadets) : né(e)s en 2000, 99, 98, 97, 96, 95.  
*Cas particuliers pour : Laser 4,7, SL 15,5, KL 15,5, Twixxy, Bic 293 :*  
né(e)s en 2001, 2000, 99.  
Séniors : né(e)s en 94 et avant.

#### 2.2.3 Rappel :

A chaque épreuve du Championnat, les concurrents devront présenter :

- La licence compétition de l'année en cours.
- L'autorisation parentale pour les mineur(e)s. Elle doit être obligatoirement signée par les parents, et non par un représentant du Club, mais peut être rédigée pour inclure l'ensemble du Championnat.
- La carte de publicité (si publicité sur la coque ou la(les) voile(s)).
- Le visa médical de non-contre-indication à la pratique de la voile en compétition (*Nom et numéro du médecin lisible. Signature*).

### 2.3 Inscription aux épreuves :

#### 2.3.1 Pré-inscriptions :

Chaque club organisateur d'épreuve du Championnat devra mettre en ligne l'avis de course et le bulletin d'inscription au moins un mois avant la date de la régata. Les clubs organisateurs pourront également mettre en œuvre un système en ligne (doodle, google form....) pour faciliter les pré-inscriptions.

***En conséquence, les coureurs sont fortement incités à se pré-inscrire aux épreuves.***

#### 2.3.2 Horaires :

Le jour de l'épreuve, la chaîne de confirmation des inscriptions devra être ouverte à 9h00.

### 3. DROITS D'INSCRIPTION :

Les droits d'inscription pour chaque épreuve (à l'exception de la Coupe Régionale) sont fixés à :

- 6€ par coureur en plan d'eau intérieur.
- 8€ par coureur en mer.

## 4. CALENDRIER

Le Championnat de Ligue des Pays de la Loire se déroule sur la saison sportive 2014 / 2015, de septembre 2014 à Juin 2015. Le Championnat sera clôturé par la Coupe Régionale 2015, dont les résultats (sauf exception) seront pris en compte pour le classement du Championnat.

## 5. ORGANISATION DES EPREUVES

- 5.1 Déclarations, dénomination : Lors de la déclaration des épreuves au calendrier par les clubs organisateurs, le nom de la manifestation devra être « Championnat de Ligue des Pays de la Loire ».
- 5.2 Transmission des résultats : A l'issue de chaque manifestation, les clubs organisateurs devront s'assurer de la transmission rapide des résultats à la FFVoile. Ils devront également veiller à transmettre aussi rapidement une sauvegarde de session FREG (fichier wdz) au responsable des classements du Championnat de chaque série.
- 5.3 Horaires : Pour chaque épreuve, l'heure du 1er signal d'attention est fixée à 10h30.
- 5.4 Nombre de courses par jour : Selon les séries, de 1 à 6
- 5.5 Nombre de courses pour valider une épreuve : 1
- 5.6 Classements :
- 5.6.1 Course retirée : La plus mauvaise course sera retirée à partir de 3 courses courues et validées.
- 5.6.2 Nombre d'inscrits pour valider une série : Pour les épreuves de grade 5A, 10 inscrits sont nécessaires pour valider une série. En dessous de ce nombre, il conviendra de classer les concurrents en « Inter-série ». Dans ce cas , les clubs organisateurs sont invités à récompenser les féminines dans chaque série.
- 5.6.3 Classements par série
- *Optimist* : Minimes et benjamins *peuvent* courir sur le même parcours et prendre le même départ. Cependant, un classement spécifique « benjamin » (avec re-calculation des points) devra être édité. Les benjamins doivent porter une bande noire dans le haut de la voile (cf règles de classe).
  - *Bic 293* : Les minimes *peuvent* courir sur le même parcours et prendre le même départ que les Espoirs. Dans ce cas, un classement « minimes » sera établi par extraction du classement scratch, avec re-calculation des points.
  - *Raceboard* : Espoirs et séniors courent sur le même parcours et prennent le même départ. Le classement par catégorie d'âge est obtenu par extraction du scratch avec re-calculation des points.
  - *MiniJi* : Un classement « handi » sera établi par extraction du scratch, sans re-calculation des points.

- 5.7 Soutien de la Ligue : En cas de difficulté d'organisation (moyens humains ou matériels), les Clubs organisateurs sont invités à se rapprocher suffisamment à avance du département Voile légère de la Ligue.

## 6. Parcours :

Les parcours (sauf type « raid ») doivent être d'une durée de 30 à 45 mn. La forme des parcours est laissée à la discrétion des organisateurs et du Comité de Course, à condition qu'elle soit validée par l'élue ou le cadre technique référent de la série.

## 7. CLASSEMENT DU CHAMPIONNAT :

- 7.1 Modalités : Chaque épreuve compte pour une manche. Le classement du Championnat est établi suivant le système « à minima » (Annexe A2 RCV).

- 7.2 Manches retirées :

1 manche sera retirée à partir de 3 épreuves validées.

2 manches seront retirées à partir de 5 épreuves validées.

3 manches seront retirées à partir de 8 épreuves validées.

***Exception pour les dériveurs : 3 manches seront retirées à partir de 7 épreuves validées***

- 7.3 Points pour les absents à une épreuve : Un coureur absent à une épreuve marquera le nombre de points correspondant au nombre d'inscrits au Championnat dans sa série + 1.

## 8. TITRES DECERNES :

- 8.1 Conditions d'attribution :

8.1.1 Pour les séries « double », le titre de Champion de Ligue ne sera décerné que si cet équipage a participé à au moins 3 épreuves du Championnat sans avoir été modifié.

8.1.2 Le titre de Champion de Ligue ne sera décerné que si au moins 5 coureurs ou équipages ont été classés au Championnat dans la série.

8.1.3 Si pour une série, moins de cinq concurrents ou équipages masculins, ou moins de cinq concurrents ou équipages féminins, le titre décerné sera « open »

## 8.2 Titres décernés par séries :

**Optimist** : Benjamins : Masculin + féminine -- Minimes : Masculin + féminine  
(un cadet 1ère année ne peut être titré).

**L'Equipe** : Masculin ou mixte, + féminines (un cadet 1ère année ne peut être titré)

**Catamaran minimes** : Masculin ou mixte + féminines

**Bic 293 OD** : Minimes : Masculin + féminine -- Espoirs : Masculin + féminine

**Laser 4,7** : Masculin + féminine

**Laser Radial** : Espoir : Masculin + féminine -- Sénior : Masculin + féminine

**Laser Standard** : Espoir : Masculin + féminine --Sénior : Open

**Europe** : Masculin + féminine

**420** : Masculin ou mixte + féminine

**29er** : Masculin + féminine

**Raceboard 7,8** : Espoirs, Open

**Raceboard 8,5** : Scratch open

**Catamarans Espoir** : Scratch open

**MiniJi** : Scratch : Masculin + féminine -- Handi : Masculin + féminine

**VRC Classe 1m** : Masculin + féminine

**D5 et D6, inter-série, 470, Fireball** : Masculin ou mixte + féminine

**Vent d'Ouest et Finn** : Masculin ou mixte + féminine

**Flotte collective minime** : Masculin + féminine

Cadres Techniques

Commission Département Voile Légère

Jean-François CLODIC

Vice-Président en Charge du Département Voile Légère